

**Revue québécoise de droit international**  
**Quebec Journal of International Law**  
**Revista quebequense de derecho internacional**



## AVANT-PROPOS

Julie Ferrero et Tiphaine Demaria

Numéro hors-série, mars 2016

Théories et réalités du droit international au XXIème siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1067696ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1067696ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Société québécoise de droit international

### ISSN

0828-9999 (imprimé)

2561-6994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Ferrero, J. & Demaria, T. (2016). AVANT-PROPOS. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 1–1. <https://doi.org/10.7202/1067696ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de droit international, 2016

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## AVANT-PROPOS

Ce hors-série constitue la réunion de contributions issues d'une journée d'étude organisée à Aix-en-Provence en septembre 2014<sup>1</sup>. Comme l'intitulé – si bien « saisi au vol » par P. Haggemacher – le suggère, les différents contributeurs s'attachent à appréhender de notoirement complexes relations, entre les théories et les réalités du droit international public aujourd'hui.

Dans la première partie de ce dossier, les auteurs se proposent de dresser un état des lieux de différentes propositions théoriques en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, face à une indéniable prolifération des courants d'analyse (contributions de O. Corten, O. de Frouville, L. Delabie). Entre dépassement des clivages traditionnels et nouvelles tendances, propose-t-on des alternatives viables aux lacunes et imperfections des théories « classiques » ? La seconde partie, plus illustrative (et non exhaustive), proposera, dans une démarche transversale, d'étudier certains « concepts-clés » du droit des gens, pour en éclairer l'ancrage et le positionnement théorique en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle (contributions de F. Vanneste, H. Tigroudja, J. Ferrero et T. Demaria, J. Dellaux, T. Margueritte et R. Prouvèze).

Nous tenons à remercier ici l'ensemble des contributeurs, participants, ainsi que les personnes et institutions ayant collaboré à la réalisation de ce projet, et vous souhaitons très bonne lecture de ce numéro.

*Julie Ferrero et  
Tiphaine Demaria*

---

<sup>1</sup> La journée d'étude, ainsi que la publication, ont bénéficié du soutien précieux du Centre d'études et de Recherches internationales et communautaires (CERIC, UMR DICE 7318, Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille), de l'Association française pour les Nations Unies – Aix-en-Provence, ainsi que de l'Association pour l'enseignement et la recherche en relations internationales (AERRI).